

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Le Conseil d'Etat a approuvé les comptes du CHUV, qui présentent un résultat positif de 4,6 millions de francs

Le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) boucle l'exercice 2024 sur un résultat net positif de 4,6 millions de francs, sans recours aux réserves ni dissolution de provisions. Le Conseil d'Etat a approuvé ces comptes. Le plan Impulsion a permis d'améliorer les résultats à hauteur de 10,8 millions. Il devra se poursuivre pour permettre les investissements stratégiques indispensables.

Dans un environnement hospitalier marqué par de fortes pressions économiques, ce résultat est le fruit d'une gestion rigoureuse. Il constitue un signal fort en faveur de la viabilité du modèle hospitalier public porté par le CHUV.

Avec quelque 2,098 milliards de francs de revenus pour 2,094 milliards de charges, l'institution enregistre une marge bénéficiaire maîtrisée. Le résultat net de 4,6 mios est constitué d'un déficit d'exploitation de 10,6 mios compensé par un excédent d'investissement de 15,2 mios. Ce résultat est intégralement versé au fonds de réserve.

2024, une année en croissance d'activité

En 2024, le CHUV a connu une croissance de l'activité dans les domaines cliniques, somatiques aiguë et ambulatoire. L'activité clinique augmente de 4,8 % et l'activité somatique aiguë progresse de 4,2 %. Cette dernière est portée par un volume de cas en hausse et une complexité des situations accrue. L'ambulatoire connaît également une croissance soutenue de 6,7 %, en particulier dans les spécialités à forte technicité comme l'oncologie.

Le plan Impulsion porte ses premiers fruits

Lancé à l'automne 2024, le plan Impulsion vise une transformation progressive de l'institution afin d'en garantir la soutenabilité à long terme. Dès sa première année de déploiement, il a permis d'améliorer le résultat de 10,8 mios de francs, soit une performance supérieure aux objectifs définis pour 2024.

Plusieurs mesures visant à garantir une meilleure documentation permettant d'assurer l'exhaustivité de la saisie des prestations ambulatoires ont été mises en œuvre. C'est

notamment le cas au Département femme-mère-enfant (2.4 mio) et au Département de psychiatrie (1.5 mio). Ces actions complètent les mesures prises au niveau de l'hospitalisation qui ont abouti, en 2023 déjà, à une amélioration de la documentation permettant un meilleur codage médical (3.8 mio). D'autres mesures en lien avec le développement d'activité ont été mises en œuvre. Il s'agit notamment du programme d'intensification des thérapies spécifiques en neuro-rééducation aiguë (0.7 mio) ou encore l'ouverture de plages supplémentaires pour l'IRM en radiologie (0.2 mio).

L'objectif du premier volet du plan Impulsion est de générer 35 mio d'amélioration du résultat d'ici 2028. Comme initialement annoncé, le 2^e volet Impulsion est entré en force ce printemps, avec un deuxième lot de mesures. Il est ainsi prévu que dans cette seconde phase, une à deux fois par année, le CHUV mette en place des lots de mesures complétant celles déjà en vigueur, en tenant compte de l'évolution financière de l'institution et de la revue des mesures déjà en place. Ce processus garantit un pilotage optimal du plan Impulsion.

Ainsi, ce second lot de mesures prévoit des actions d'optimisation complémentaires pour atteindre la cible d'amélioration du résultat de 35 mio, ainsi que des mesures d'efficacité et d'économies devant permettre d'atteindre 65 mio d'optimisations supplémentaires. Au total, tel que déjà communiqué en 2024, ce sont près 100 mio qui sont nécessaires pour retrouver l'équilibre financier, en tenant compte de la croissance des besoins de soins et du financement des investissements à venir, notamment la rénovation et le développement du parc immobilier et la transition numérique.

Une situation qui demeure fragile pour affronter les défis à venir

Les prévisions financières 2025-2029 anticipent en effet une hausse des charges d'exploitation et d'amortissement. Le maintien d'un équilibre durable repose donc sur la poursuite des efforts engagés et l'activation de nouveaux leviers.

Parallèlement, la situation financière du Canton et le mécanisme de frein à l'endettement qui s'applique dès l'exercice 2025 impliqueront inévitablement une pression financière supplémentaire pour l'institution.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 28 mai 2025

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Gianni Saitta, Directeur des opérations ad interim, [079 783 25 89](tel:0797832589)

DSAS, Emmanuel Bourquin, directeur administratif et financier, CHUV, [079 556 79 80](tel:0795567980)